



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE CAFE – BAR – RESTAURANT – PREPARATION ET VENTE DE PLATS A EMPORTER A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT AVEC LICENCE IV LJ AU MANDRIN 36 ROUTE DE LAGNIEU 38390 LA BALME LES GROTTES ME BLANCHARD ET ME JAL

VENTE DU 18/04/2019

36, route de Lagnieu - 38390 La Balme Les Grottes

JEUDI 18 AVRIL 2019 A 15 heures

36 ROUTE DE LAGNIEU

38390 LA BALME LES GROTTES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE CAFE – BAR – RESTAURANT – PREPARATION ET VENTE DE PLATS A EMPORTER A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT AVEC LICENCE IV

Liquidation Judiciaire de la SAS AU MANDRIN immatriculée au registre du commerce de VIENNE sous le numéro 812 059 525.

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 11/12/2018.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 24/01/2019.

MISE A PRIX : 20 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail, LICENCE IV) à concurrence de 50 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 24 JANVIER 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à L'Etude SELARL MJ ALPES REPRESENTEE PAR ME BLANCHARD ET ME JAL, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est MONSIEUR ET MADAME RODRIGUES sise 36 ROUTE DE LAGNIEU 38390 LA BALME LES GROTTES.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard la veille de la vente.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE

AU MANDRIN

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE CAFE – BAR – RESTAURANT – PREPARATION ET VENTE DE PLATS A EMPORTER A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT AVEC LICENCE IV

Mise à prix : 20 000 €

Consignation : 10 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 790 € par mois + 125 € d'acompte sur charges soit un TOTAL de 915 € SAN

TVA. Echéance du loyer : Mensuel le 1er du mois

Révision / indexation 108.47 soit le 4ème trimestre de l'année 2014

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur

Provision sur charges : 125 € par mois - régularisation annuelle

Dépôt de garantie : DEUX MOIS DE LOYER

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.